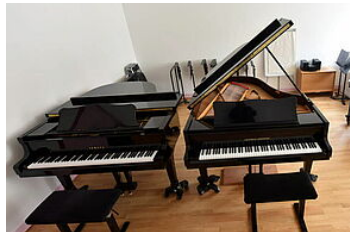


# Grand Poitiers Communauté urbaine



MUSIQUE, SCOLARITÉ

## S'INSCRIRE AU CONSERVATOIRE Etapes et modalités pour entrer au Conservatoire

Publié le 29 juin 2021

Pour prendre des cours au Conservatoire :

Rendez-vous **mercredi 1<sup>er</sup> septembre** de 10h à 12h et 15h à 19h (

[site Centre-Ville](https://conservatoire.grandpoitiers.fr/informations-pratiques-1) (<https://conservatoire.grandpoitiers.fr/informations-pratiques-1>)

) de 14h à 19h (

[site de Migné-Auxances](https://conservatoire.grandpoitiers.fr/informations-pratiques-1) (<https://conservatoire.grandpoitiers.fr/informations-pratiques-1>)

)

### Merci de prévoir:

- Une photo d'identité récente

Pour les élèves résidant dans la Communauté urbaine de Grand Poitiers :

- Un justificatif de ressources

Pour les familles relevant de la CAF ou de la MSA : un justificatif mentionnant le quotient familial datant de moins de 3 mois

Pour les familles ne relevant ni de la CAF ni de la MSA : le dernier avis d'imposition ou de non-imposition-revenus 2020

- Un justificatif de domicile

Une copie de la dernière taxe d'habitation (année 2020) ou un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture électricité, téléphone)

Pour les étudiants de l'université de Poitiers : une attestation de scolarité pour l'année 2021-2022

Pour les élèves de danse : un certificat médical attestant qu'il n'existe pas de contre-indication à la pratique de la danse ou à fournir au plus tard lors du 1<sup>er</sup> cours.



**Les candidats en musique, danse et théâtre devront remplir un dossier de pré-inscription, retirer une convocation pour une audition (pour les non débutants) ou une rencontre-test (pour les débutants) et/ou choisir des horaires de cours.**

- Test ou concours d'entrée (entre le 4 et le 9 septembre).
- Affichage des listes d'admission : 10 septembre.
- Les musiciens non débutants doivent passer un test de formation musicale générale le 11 septembre afin de leur proposer un cours correspondant à leur niveau.

## Le test débutant

Ce test s'adresse aux débutants qui n'ont pas de pratique instrumentale. Il n'est pas attendu de compétences particulières.

- > Pendant environ 15 minutes, le candidat rencontre un professeur qui évalue sa motivation et ses aptitudes. C'est un temps d'échange, de discussion et d'expérimentation musicale à l'instrument. À l'issue du test, le professeur donne un avis très favorable, favorable ou défavorable.
- > **Une première session a lieu en juin** pour les élèves déjà inscrits au Conservatoire de Grand Poitiers (éveil, tronc commun et parcours découverte). **Une deuxième a lieu en septembre** pour les élèves qui viennent de l'extérieur.
- > Un élève qui prend des cours d'instrument depuis plus de 6 mois ne doit pas faire ce test mais passer le concours d'entrée puisqu'il a déjà un niveau.
- > À l'issue des tests et des retours des enseignants, la direction décide de l'admission ou non du candidat.
- > Il est possible de tester 3 instruments différents. **Le classement des 3 choix par préférences à beaucoup d'importance.** Si après avoir testé les 3 instruments votre classement change, il faut le signaler au plus vite à la direction.

## Le concours d'entrée

Il s'adresse aux candidats qui ont déjà une pratique instrumentale.

- > Le concours se passe début septembre. Un jury composé de professeurs ainsi que d'un membre de la direction attribue une note à chaque candidat.
- > Il n'y a pas de programme imposé, le candidat est libre de jouer le morceau de son choix. Il est souvent délicat de choisir un morceau comportant des aspects de techniques et d'interprétation variés. Si vous avez un professeur, suivez ses conseils.



*Une permanence des professeurs de piano du Conservatoire est mise en place pour la première fois cette année. Il s'agit d'un court moment de 10 minutes qui permet aux candidats d'être un peu guidés dans le choix du morceau à présenter lors du concours d'entrée. RDV **lundi 5 juillet 2021 de 16h à 18h***

**Le nombre de places varie chaque année en fonction des départs. Si vous n'êtes pas admis, nous vous encourageons à demander un retour sur votre épreuve.**

Le Conservatoire assure un service de location pour certains instruments (violon, clarinette...) destiné prioritairement aux élèves débutant un instrument, élèves en 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> année. Pour d'autres instruments (harpe, piano...), les candidats admis devront s'en procurer un pour pouvoir effectuer un travail régulier à domicile.



Renseignements :  
[conservatoire@grandpoitiers.fr](mailto:conservatoire@grandpoitiers.fr)

**GRAND POITIERS**

84, rue des Carmélites  
86 000 Poitiers

**HORAIRES :**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :

Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi